

<b>AFRICAN UNION</b>		<b>UNION AFRICAINE</b>
<b>الاتحاد الأفريقي</b>		<b>UNIÃO AFRICANA</b>
Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558 <b>Web site: <a href="http://www.au.int">www.au.int</a></b>		

**Discours d'ouverture de Mr Jalel Chelba,  
Chef de Division de la Société Civile, à l'occasion de la campagne de  
sensibilisation pour les élections de l'ECOSOCC,  
11 Septembre 2014  
Brazzaville, Congo**

**Excellence Mme Chantal Maryse Itoua Apoyolo, Ambassadeur, Secrétaire General Adjoint et Représentante de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République du Congo**

**Mr Bernard Yves Mahoungou Massila, Coordinateur des Associations et Reseaux de la Societe Civile du Congo (CARISCO), Représentant des organisations de la société civile congolaise;**

**Mme Fatima Karadja, Vice President de la 1<sup>ere</sup> Assemblée Générale de l'ECOSOCC ;**

**Mr Baba Sogodogure du Bureau de la Présidente de la Commission de l'UA**

**Mme Esther Tankou, Chef de la Division de l'Information a la Direction de l'Information et de la Communication de la CUA**

**Mesdames et Messieurs les délégués de la société civile, media inclus,**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand plaisir pour moi et pour la délégation qui m'accompagne d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cet événement important. Notre présence a Brazzaville aujourd'hui dénote du grand intérêt accordé par la Commission de l'Union Africaine à l'établissement de rapports directs avec les peuples et les citoyens africains.

Nous nous sommes déplacés à Brazzaville pour mettre en œuvre la décision EX.CL/849 (XXV), prise lors du Sommet de Malabo de juin 2014, par le Conseil Exécutif, et qui a demandé à la Commission d'entreprendre une campagne continentale de sensibilisation et de motivation des organisations de la société civile africaine en vue de les inciter à participer en grand nombre aux élections de l'ECOSOCC.

Comme vous le savez, la Commission avait entamé le processus d'élection de la deuxième Assemblée Générale de l'ECOSOCC depuis 2012 mais n'avait pas pu obtenir le quorum nécessaire pour la mise en place de la 2<sup>eme</sup> Assemblée Générale. C'est à la suite de cette constatation que la Commission avait présenté, lors du Sommet de Malabo, un rapport aux organes de décisions de l'Union Africaine en proposant une série d'options et de recommandations pour aller de l'avant. Les détails de ce processus vous seront exposés par Mme Habiba Mejri-Cheikh,

Directrice de l'Information et de la Communication de la CUA au début de la session interactive de questions et réponses.

La Commission a été mandatée pour mener une campagne continentale de sensibilisation des OSC destinée à couvrir les cinq régions du continent. Prenant en considération les contraintes de temps, le choix a été de concentrer cette campagne sur les Etats Membres qui n'ont pas eu un nombre suffisant de candidats éligibles pour les élections de l'ECOSOCC. C'est l'entreprise que nous entamons ce jour, ici, à Praia. Des réunions similaires ont été organisées durant les dix derniers jours par cette délégation à Lomé, à Dakar Cape Vert et au Bénin. Les réunions de sensibilisation accomplies ont connues une forte participation des OSC dans ces pays, ce qui témoigne de l'intérêt accordé par la communauté de la société civile africaine aux programmes de la Commission et aux efforts de tous les acteurs de mettre en place la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ECOSOCC.

L'objectif visé est de finaliser les élections des nouveaux membres de l'ECOSOCC au cours du dernier trimestre pour pouvoir mettre en place l'Assemblée de l'ECOSOCC, avant la fin de l'année 2014.

Je voudrais rappeler, si vous me permettiez, que l'une des principales différences entre l'UA et l'ancienne O.U.A est l'accent mis par l'UA sur le développement et la participation de tous les segments de la société dans les affaires de l'Union. Ce principe a été consigné dans l'Acte Constitutif de l'UA qui prône un partenariat entre les Etats et toutes les composantes de la société.

Pour concrétiser ce principe fondamental, l'Union Africaine a créé un Département au sein de la Commission pour épauler et soutenir les acteurs non étatiques. Cette structure est le CIDO (Direction de la Société Civile et de l'Organisation de la Diaspora). En Plus, l'Acte Constitutif de l'UA a prévu la création d'un organe spécifique représentant la société civile, c'est le Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC).

Les membres de cet organe sont directement élus par la société civile. Selon les statuts de l'ECOSOCC on entend par société civile non seulement les ONG comme certains peuvent le penser, mais tout un éventail d'acteurs indépendants, tels que: les groupes professionnels, les associations dans tous les secteurs, les groupes sociaux tels que ceux représentant les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les organisations communautaires et bénévoles, les organisations culturelles, les syndicats, les journalistes etc.

L'ECOSOCC est composé de 150 membres, dont deux représentants de chacun des 54 États membres, 8 représentants continentaux, 10 représentants sous régionaux, 20 membres de la diaspora et 6 représentants désignés par la Commission de l'UA en consultation avec les Etats membres, sur la base de considérations spécifiques.

Il est important de noter que les élections auxquelles nous vous encourageons à y participer, sont des élections pour et par la société civile. En effet, vous, les organisations de la société civile, vous serez en même temps les électeurs et les élus. Les gouvernements et la Commission ne seront seulement que des observateurs et des facilitateurs du processus électoral.

Il est également important que vous sachiez que ceux que vous allez choisir seront amenés à partager la responsabilité de la prise de décision et d'orientation du continent et devront travailler avec d'autres parties prenantes pour l'accomplissement de notre projet commun, nous citoyens africains. Ils auront également le devoir de vous rendre compte de leurs actions et de maintenir un flux de communication avec les organisations de base pour le bien être de notre société.

### **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais terminer mon propos en adressant mes remerciements au gouvernement et au peuple du Congo pour avoir accueilli cette réunion et pour avoir garanti toutes les conditions pour son succès.

Mes remerciements vont également à toutes les organisations de la Société Civile, les associations de femmes, d'enfants, et de jeunes, les associations professionnelles et bénévoles.

Je remercie en particulier les Plateformes des organisations de la société civile qui nous ont facilité le travail et ont pu mobiliser un grand nombre d'OSC dans un laps de temps très court.

Je salue également les médias, la presse écrite, la presse audiovisuelle et la presse en ligne, qui, outre leur appartenance au paysage associatif, ont un grand rôle à jouer en tant que médiateurs et amplificateurs de messages. Leur engagement est primordial et l'Union Africaine compte beaucoup sur eux pour informer ses citoyens.

Votre présence nous témoigne de votre engagement pour le bien-être de nos populations et l'essor de notre cher continent. Nous tenons à vous remercier et vous inciter à travailler davantage en étroite collaboration et en partenariat avec l'ECOSOCC et la Commission de l'Union Africaine pour consolider cette entreprise.

J'espère enfin, que cette réunion vous aidera, vous organisations de la société civile à vous impliquer davantage dans le processus et vous fournira les outils et informations nécessaires qui vous permettront de mieux constituer vos dossiers de candidatures.

J'espère qu'à l'issue de cette campagne vous serez nombreux à répondre à cet appel au devoir, je souhaite que vous soyez nombreux à prendre part aux prochaines élections de l'ECOSOCC et que la société civile congolaise soit bien représentée au sein de la prochaine Assemblée de l'ECOSOCC.

Je vous remercie beaucoup pour votre attention.